

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 novembre 2010

OBJET :

**Convention de participation financière
à la création d'un jardin thérapeutique**

Délibération N°2

Rapporteur : Mme ANTOINE

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur informe le Conseil Municipal que la Maison de Retraite du Bas Château, sise 2 route de Dommartemont à Essey-lès-Nancy, envisage la création d'un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Ce projet nécessite un accompagnement thérapeutique adapté pour retarder de manière significative les effets de cette maladie. L'accompagnement thérapeutique inclut et associe l'entourage du malade afin d'aider à mieux comprendre la maladie, à mieux réagir avec leur proche et à moins subir la situation et les souffrances générées.

Pour ce faire, un projet thérapeutique a été initié se déclinant en plusieurs axes de travail dont un volet « jardin thérapeutique ».

Compte tenu de l'intérêt général que représente cette opération, la commune d'Essey-lès-Nancy, soucieuse du bien-être des personnes âgées pourrait participer à la réalisation de ce projet en allouant une subvention d'investissement à la Maison de Retraite du Bas Château dans le cadre d'une convention de participation financière.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil Municipal :

-d'accepter le versement d'une subvention de 20 000 € à la Maison de Retraite du Bas Château, à titre de participation à la création d'un jardin thérapeutique,

-d'autoriser M. le Maire à signer la convention de participation financière ci-annexée à la présente et toutes les pièces s'y rapportant.

Il est précisé que les crédits sont disponibles au chapitre 204 du budget primitif 2010 de la collectivité.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de MEURTHE ET MOSELLE le 16 Novembre 2010.

Extrait conforme

**Le Maire,
Jean-Paul MONIN**